

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SAVERNE

~~~~~  
**COMMUNE DE SCHWENHEIM**

~~~~~  
**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 9
Date de convocation : 15 mai 2017

Séance du 22 mai 2017

Sous la présidence de Monsieur Gabriel OELSCHLAEGER, Maire de la Commune de SCHWENHEIM.

PRÉSENTS : M. Gabriel OELSCHLAEGER, Maire
M. LERCH Joseph, Adjoint au Maire
M. CAPINHA José, Adjoint au Maire
Mme REINHARDT Régine, Adjointe au Maire
M. DERVIEUX Jean, Conseiller municipal
Mme JUGÉAT Clarisse, Conseillère municipale
Mme SCHALCK Véronique, Conseillère municipale
M. SCHNEIDER François, Conseiller municipal
Mme WEISS Virginie, Conseillère municipale

EXCUSÉS :

M. ESCHBACH Materne, Conseiller municipal donnant procuration à M. CAPINHA José
M. JACQUET Frédéric, Conseiller municipal donnant procuration à M. DERVIEUX Jean
M. WILT Alain, Conseiller municipal
M. HEID Thierry, Conseiller municipal
M. KERN Thomas, Conseiller municipal

Assistait en outre à la séance :

Mme Johanna LUCAIRE, Secrétaire de Mairie

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en application du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 5211-1 et L. 2121 ; art. L 2121-10 ; art. L 2121-11) s'est réuni sous la présidence de M. Gabriel OELSCHLAEGER, lundi 22 mai deux mil dix sept, à vingt heures en séance ordinaire.

2017-29 Approbation du PV du Conseil Municipal du 12 avril 2017

- Approbation du PV du 12 avril 2017

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

2017-30 Désignation de deux secrétaires de séance

En vertu des articles L. 5211-1 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont été nommés secrétaires de séance :

- M. LERCH Joseph
- M. DERVIEUX Jean

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

2017-31 Remboursement d'un trop perçu sur subvention à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau – Opération abris bus

La Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau avait versé à la commune de Schwenheim sous la forme d'un fond de concours une subvention à hauteur de 13 440€. Il est apparu par la suite un trop perçu d'un montant de 2 408,95€ relatif au versement de cette subvention, la Commune est donc tenue de reverser cette somme à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau ; somme prévue au budget communal 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTÉ le reversement de la somme de 2 408,95€ à la Communauté de Communes du Pays de Saverne-Marmoutier-Sommerau.

2017-32 Enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public – rue Principale

Le Maire expose le projet validé en commission de travaux du 05 mai, à savoir l'enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public pour la partie sud de la rue Principale (partie publique et parties privatives).

Cette opération permettra également par la suite la mise en place de la fibre optique et la pose de

nouveaux lampadaires LED.

Trois devis sont proposés :

- EST RESEAUX pour un montant total TTC de : 51 177,84€
- SOBECA pour un montant total TTC de : 56 205,96€
- FRITZ électricité pour un montant total TTC de : 53 576,64€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE de procéder aux travaux d'enfouissement des réseaux télécoms et éclairage public pour la partie sud de la rue Principale.

DECIDE d'attribuer les travaux à la Sté EST RESEAUX pour un montant total TTC de 51 177,84€.

2017-33 Divers

a) Demande de subvention AFSEP

L'Association Française des Sclérosés en Plaque nous a fait parvenir le 03 mai une demande de subvention

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE de ne pas accorder les autres demandes de subventions.

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

b) Nuisances sonores au city-stade

Des habitants du lotissement nous ont fait savoir qu'il y a régulièrement des nuisances sonores au city-stade.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE de mettre en place un panneau invitant les occupants à ne pas faire trop de bruit.

Pour : Unanimité des membres présents Contre : 0 Abstention : 0

Séance close à 22h00.